



Congés parental et congés payés

Par **KARIBOU83**, le **08/02/2016** à **22:49**

Bonjour,

Je suis actuellement en congé maternité jusqu'au 06/04/2016. Mon retour dans l'entreprise est prévue au 07/04/16.

Il me reste 9,5 jours de congés payés à solder pour 2015 que je n'ai pas pris avant de partir.

A l'issue de mon congé maternité je souhaitais enchaîner avec un congé parental à temps complet jusqu'au 31/08/2016, puis accoler les 9,5 jours de congés payés qu'il me reste, puis enchaîner avec un congé parental à temps partiel (80%).

Ma question est la suivante: est-il possible (et judicieux) d'intégrer ces 9,5 jours de congés payés à la fin du congé parental à temps complet et avant le congé parental à temps partiel? EN fait je ne sais pas trop où les placer: le + avantageux aurait peut-être été de les placer à la fin du congé maternité, c'est à dire du 7 avril au vendredi 18 après-midi, mais je me dis que c'est peut être devenu impossible vu que dans ce cas de figure il aurait fallu que j'envoie ma demande de congé parental complet en LRAR 2 mois avant la fin de mon congé maternité (et non 1 mois avant comme c'est permis lorsque le congé parental s'enchaîne DIRECTEMENT avec le congé maternité).

Bref je suis un peu perdu.

Par ailleurs en terme de formalisme comment procéder: faire une LRAR séparée pour chaque demande de congés (une LRAR début mars pour la demande de congé parental à temps plein), puis une autre LRAR en juillet pour demander un renouvellement de ce congé parental mais à temps partiel..et les congés payés dans tout ça?

J'espère avoir été suffisamment claire et vous remercie par avance pour votre aide.

Cdt,